

Siège social :
23, avenue Georges Pompidou
71100 CHALON-SUR-SAONE

☎ : 06.68.83.48.79
@ : sbvdheune@orange.fr

Comité Syndical du 22 février 2023

Débat d'orientation budgétaire

Rappel réglementaire

Un débat sur les orientations budgétaires est obligatoire pour les syndicats comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce débat doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

LE SMABVD : LA GEMAPI A L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Les 9 EPCI membres :

- la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud ;
- la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon ;
- la Communauté urbaine le Creusot Montceau ;
- la Communauté de communes Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ;
- la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan ;
- la Communauté de communes Saône Doubs Bresse ;
- la Communauté de communes de Pouilly en Auxois et Bligny sur Ouche ;
- la Communauté de communes Rives de Saône ;
- la Communauté de communes Sud Côte-Chalonnaise.

Le territoire du syndicat en chiffres :

- Situé à cheval sur deux départements : la Côte d'Or et la Saône et Loire.
- **134 communes** ;
- **400 km** de cours d'eau ;
- **824 km²** de superficie ;
- **78 253 habitants concernés.**

Les principaux cours d'eau du bassin hydrographique sont : la **Dheune** (76,5 km), le **Meuzin** (36,4 km), l'**avant-Dheune** (26,2 km), le **Rhoin** (23,1 km) ; la **Bouzaize** (22 km) ; la **Cozanne** (11,4 km).

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Le SMABVD assure la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite GEMAPI, dont les missions sont définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- **1° L'aménagement du bassin hydrographique :**

Études et travaux pour la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle du bassin versant pour l'aménagement et la gestion de zones d'expansion de crues (ZEC).

- **2° L'entretien et l'aménagement des cours d'eau :**

Entretiens courants du lit mineur, des berges et de la végétation rivulaire des cours d'eau et lutte contre les espèces invasives ;

Appui / Conseil technique auprès des riverains des cours d'eau ;

Aménagements tels que le confortement de berges, la pose de clôtures et d'abreuvoirs.

- **5° La défense contre les inondations :**

Travaux, entretiens et gestions d'aménagements hydrauliques sur les cours d'eau en vue de prévenir des inondations ;

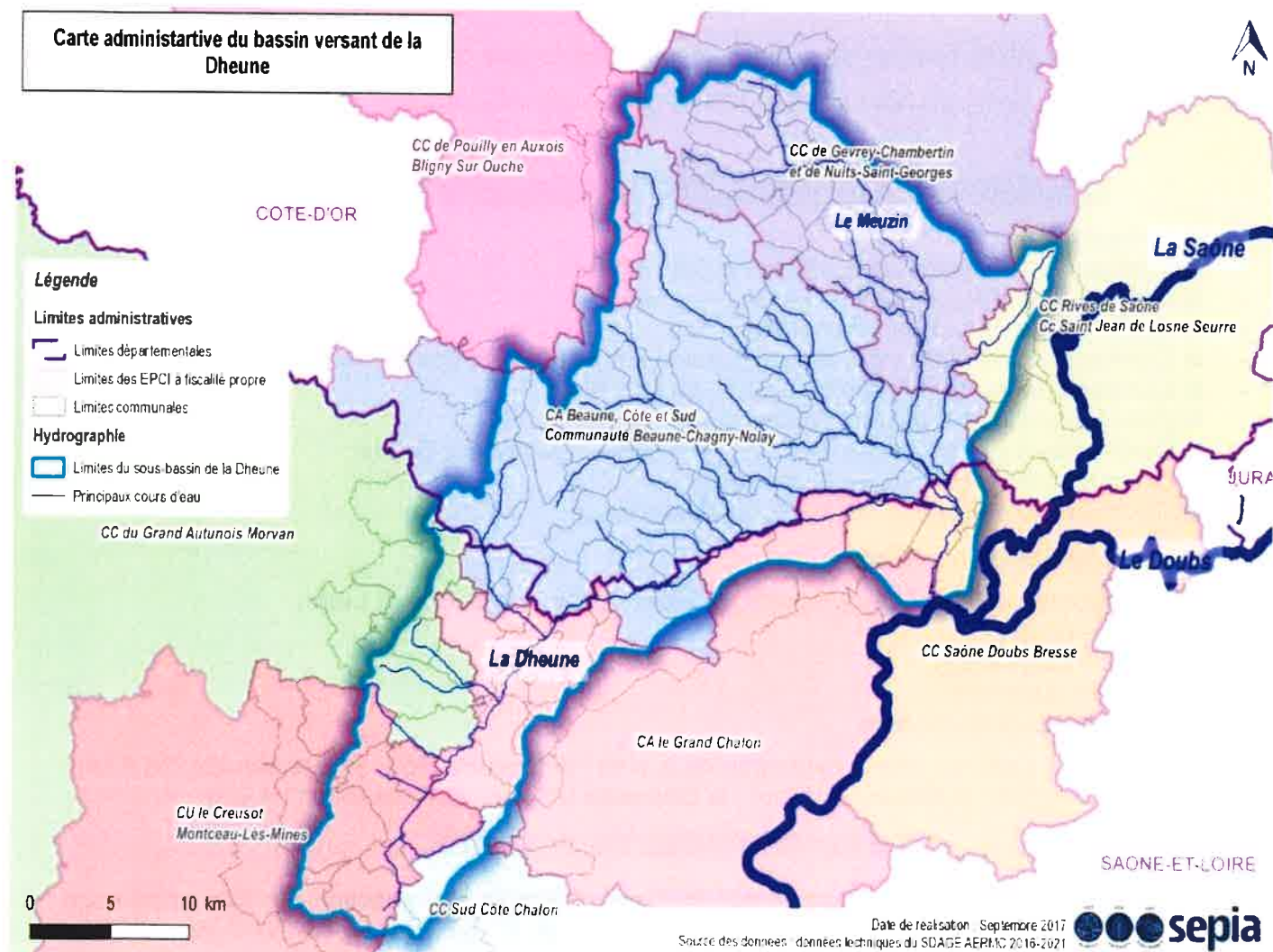
- **8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines :**

Appui / Conseil, études et travaux pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau ;

Études et appuis techniques auprès des propriétaires pour la restauration de la continuité écologique et pour la gestion de leurs ouvrages ;

Études, entretiens, gestion et restauration des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines (*ripisylve*).

LE TERRITOIRE



RETOUR SUR L'EXERCICE 2022

L'année 2022 a permis au syndicat de prendre en compte son nouveau périmètre d'intervention comprenant l'ensemble du bassin hydrographique de la Dheune. Il reste cependant des zones périphériques du territoire dont les enjeux sont encore à identifier. La grande majorité des opérations de travaux et d'études programmées en 2022 ont été soit réalisées ou engagées.

Un élément marquant à retenir : Mise en place du 1^{er} contrat de bassin 2022-2024 avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Montant prévisionnel de travaux inscrits audit contrat pour la période de 3 ans : 1 747 000,00€ avec un subventionnement attendu à hauteur de 1 049 000,00€.

Ressources Humaines

2,3 ETP ;

- Le poste de Chargé de Mission est assuré par **M. Nicolas JOUAN** (1 ETP) ;
- Le poste de Technicien rivière est assuré par **M. Florian DELECOURT** (1 ETP) ;
- Le poste secrétariat et comptabilité est assuré par **Mme Alexandra VERVIAL** (0,3 ETP).

Quelques repères sur les missions réalisées en interne

- Gestion des contacts avec les acteurs du territoire, les riverains des cours d'eau et les partenaires techniques et financiers (DDT 21 et 71, AERMC, Fédérations de Pêche, Conseils Départementaux 21 et 71, CRBFC, etc...) ;
- Élaboration des cahiers des charges et suivi des études ;
- Construction et suivi des dossiers réglementaires « loi sur l'eau » (DDT 21 et 71) ;
- Suivi des chantiers de travaux de restauration ;
- Suivi des travaux d'entretien de la ripisylve, de retrait des embâcles et de gestion des atterrissements ;
- Réponses aux sollicitations locales avec visites sur le terrain et état des lieux des secteurs à enjeu inondation ;
- Finalisation du contrat de bassin Dheune 2022-2024 en partenariat avec l'AERMC ;
- Mise en place et animation des réunions de concertation autour des programmes d'actions ;
- Élaboration des demandes de subventions AERMC, Départements 21 et 71 (2022 et 2023) et des livrables nécessaires à leur solde (2023) ;

Études externalisées

- **Poursuite « Étude réintégration Bouzaize en traversée urbaine de Beaune ». Rendu de la phase Avant-Projet.**

- Niveau de réalisation : 45%

Montant du marché : 31 000,00€ (ARTELIA).

Pour mémoire : Montant engagé sur l'exercice 2021 : 2 050,00€ et sur l'exercice 2022 : 11 730,00€

- Reste à financer sur 2023 : 14 220,00€

Financement : SMABVD 100%

- **Étude hydraulique et hydromorphologique sur la Dheune aval (5 ouvrages).** Rendu de la phase diagnostic et phase Avant-Projet Sommaire.

- Niveau de réalisation : 99% (phase de restitution prévue en janvier 2023)

Montant du marché : 65 490,00€ (PCM ENVIRONNEMENT).

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 64 500,00€

- Reste à financer sur 2023 : 990,00€

Financement : SMABVD 50% AERMC 50%

-
- **Étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur la Bouzaize au droit du moulin Bourguignon à Meursanges. Rendu de la phase diagnostic.**

- *Niveau de réalisation : 45%*

Montant du marché : 57 987,00€ (PCM ENVIRONNEMENT).

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 25 217,00€

- Reste à financer sur 2023 : 32 775,00€

Financement : AERMC 50%*, CD21 20% et SMABVD 30%

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024

Missions réalisées en interne préalablement à des travaux ou des études externalisées

- **Étude préalable aux travaux de mise en défens de la Dheune sur le secteur des communes de Saint-Jean-de-Trézy et Saint-Martin-en-Gâtinois :**

Visite de terrain, rencontre des exploitants et conventionnement, Approbation du projet avec les partenaires techniques et financiers ; Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises ; Sélection et mandatement de l'entreprise.

- *Niveau de réalisation : Complet*
-

- **Étude avant travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancien déversoir des Forges de Perreuil sur les communes de Morey et Essertenne.**

Opération réalisée en régie (Visite de terrain et approbation du projet avec les partenaires techniques et financiers ; Relevés de terrain ; Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises ; Sélection et mandatement de l'entreprise.).

- *Niveau de réalisation : Complet*
-

- **Travail préparatoire au lancement de « l'Étude pour la restauration morphologique de la Lauve en traversée urbaine de Ladoix-Serrigny ».**

Opération réalisée en régie (Visite de terrain et approbation du projet avec les partenaires techniques et financiers ; Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises ; Sélection et mandatement du bureau d'études.).

- *Niveau de réalisation : Complet*
-

- **Travail préparatoire au lancement de « l'Étude d'élaboration d'une stratégie d'entretien à l'échelle du territoire (Programme Pluriannuel d'Entretien / PPE).**

Opération réalisée en régie (Réunions et approbation du projet avec les partenaires techniques et financiers ; Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises ; Sélection et mandatement du bureau d'études.).

- *Niveau de réalisation : Complet*
-

- 1^{ère} opération complète de suivi du débit des cours d'eau en période d'étiage entre mai et octobre (*observation à partir de 37 stations*) à l'échelle du Bassin Versant. Partage des données avec les services de l'État (OFB, DDT), rédaction d'un rapport pour l'AERMC.

Niveau de réalisation : Complet

Opérations de travaux supervisées en interne

- Travaux d'entretien de la ripisylve et retrait des embâcles.

114 points d'intervention, 24 communes, 9 cours d'eau et 5 intercommunalités (CABCS, CAGC, CCGC, NSG, CCSDB, CCGAM) ont été concernées par ces travaux.

- Niveau de réalisation : complet

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 27 600,00€ (Marché à bons de commande : AF DEBROUSSAILLAGE et E. CHENOT).

Financement : SMABVD 100%

- Travaux de gestion des dépôts sédimentaires.

Les opérations réalisées ont concerné des ouvrages de franchissement routier et ont été réalisés dans le cadre de l'intérêt général. 4 cours d'eau sont concernés par ces opérations à savoir ; le Rhoin, le Meuzin, la Cozanne et le Ru du Verger.

- Niveau de réalisation : Complet

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 4 140,00€

Financement : SMABVD 100%

- Travaux de confortement des berges de la Dheune à Saint-Martin-en-Gâtinois, impasse du Presbytère.

- Niveau de réalisation : Complet

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 10 920,00€

Financement : SMABVD 100%

- Travaux de restauration de la continuité écologique sur la Dheune au niveau de l'ancien déversoir des Forges de Perreuil sur les communes de Morey et Essertenne.

- Niveau de réalisation : Complet

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 11 400,00€ (E. CHENOT).

Financement : Région BFC 80%, SMABVD 20%

- Travaux de mise en défens de la Dheune et installation d'abreuvoirs sur les communes de Saint-Jean-de-Trézy et Saint-Martin-en-Gâtinois (2,5km)

- Niveau de réalisation : 30%

Montant du marché : 54 000,00€ (E. CHENOT).

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 0,00€

Reste à financer sur 2023 : 54 000,00€

Financement : Région BFC 80%, SMABVD 20%

Équipements pour le syndicat

- **Achat d'équipement** : Laser de chantier et topomètre
- *Niveau de réalisation : complet*

Montant mandaté sur l'exercice 2022 : 1 445,00€

Financement : SMABVD 100%

Formation technique des agents

- **Améliorer les compétences des 2 agents du syndicat sur les thématiques suivantes : Principe d'une restauration hydraulique et morphologique des cours d'eau (4 jours EPTB Saône Doubs).**
- *Niveau de réalisation : complet*

Montant mandaté sur l'exercice 2022 : 2 480,00€

Financement : SMABVD 100%

Action de communication

- Réalisation d'un film de présentation du Syndicat : 3 800,00€
- *Niveau de réalisation : 80% (restitution au 2^{ème} trimestre 2023)*

Montant du marché : 3 800,00€

Montant engagé sur l'exercice 2022 : 3 800,00€

Financement : SMABVD 100%

Lutte contre les espèces animales envahissantes

- **Régulation des espèces animales envahissantes telles que le ragondin et le rat-musqué avec le concours des associations de piégeurs agréés**

Montant mandaté sur l'exercice 2022 : 7 900,00€ (dépassement de l'enveloppe du BP de 20%)

Niveau de réalisation : 600 captures

Financement : SMABVD 100%

SITUATION FINANCIÈRE DU SYNDICAT

Rappel des grandes données du budget primitif 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	Voté 2022	RECETTES	Voté 2022
Immobilisations incorporelles	227 925,06	Excédents reportés	70 003,46
Immobilisations corporelles	2 000,00	Subventions d'investissement reçues	150 750,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 260,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 431,60
TOTAL	252 185,06	TOTAL	252 185,06

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	Voté 2022	RECETTES	Voté 2022
Charges à caractère général	190 500,00	Excédents reportés	93 348,08
Charges de personnel et frais assimilés	81 900,00	Dotations, subventions et participations	232 624,00
Autres charges de gestion courante	33 950,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 260,00
Dépenses imprévues	10 450,48		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 431,60		
TOTAL	348 232,08	TOTAL	348 232,08

À la date du 31.12.2022, le syndicat présente la situation financière suivante :

- **Pas d'endettement ;**

Un résultat positif arrêté à 87 813,37€ (Capacité d'autofinancement nette).

- + 5 781,98€ en investissement.
- + 82 031,39€ en fonctionnement.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Les orientations budgétaires pour 2023 du SMABVD sont basées sur les données connues à ce jour.

- **33 395,00€ pour les charges à caractère générale qui sont stables.**
A noter : En plus de sa contribution, le Grand Chalon met gratuitement à disposition le local siège du syndicat et assume les frais d'électricité et de chauffage. Enfin, certaines collectivités comme la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud prêtent leur salle de réunion et les moyens humains et techniques nécessaires à l'organisation des Comités Syndicaux.
- **82 900,00€ pour la charge de personnel qui est en évolution de 3,72% en rapport avec la majoration du point d'indice mis en application en juillet 2022.**
- **46 000,00€ pour les travaux d'entretien liés à la prévention des inondations (ripisylve / embâcles / atterrissements) à charge intégrale du syndicat.**
- **356 481,00€ au cumul (fonctionnement et investissement) pour les différentes opérations d'étude et de travaux d'aménagement avec un subventionnement mobilisable à hauteur de 267 771,00€ auprès de l'AERMC, la RBFC et le CD21 et CD71.**

À retenir : Les délais d'obtention du règlement des subventions peut être long, et pour assurer un niveau de trésorerie suffisant au paiement des factures, il va être demandé au Comité Syndical d'autoriser le Président à ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire.

Ressources Humaines

2,3 ETP avec stabilité au niveau de l'effectif.

- Le poste de Chargé de Mission est assuré par **M. Nicolas JOUAN (1 ETP)** ;
- Le poste de Technicien rivière est assuré par **M. Florian DELECOURT (1 ETP)** ;
- **Mme Hélène ONATES** a pris la succession de Mme VERVIAL en janvier sur le poste secrétariat / comptabilité et RH (0,3 ETP).

Études externalisées : 96 481,00€ au BP 2023 / Subventionnement attendu : 78 113,00€

- **Poursuite « Étude réintégration Bouzaize en traversée urbaine de Beaune ». Élaboration de la phase Projet (PRO) + Dossier réglementaire (DLE) + Enquête publique + passage d'un écologue (en prévision des travaux à l'échéance 2024)**

EPCI concerné : CABCS.

Montant du marché : 31 000,00€ / solde à inscrire au BP 2023 : 14 220,00€.

Niveau de réalisation prévu à la fin 2023 : 100%.

Financement : SMABVD 100%.

-
- **Étude hydraulique et hydromorphologique sur la Dheune aval (5 ouvrages). Restitution finale de l'étude phase AVP.**

EPCI concernés : Grand Chalon / CABCS et SDB.

Montant du marché : 65 490,00€ / solde à inscrire au BP 2023 : 990,00€.

Niveau de réalisation prévu à la fin 2023 : 100%.

Financement : SMABVD 50% AERMC 50%.

-
- Poursuite « Étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur la Bouzaize au droit du moulin Bourguignon à Meursanges ». Élaboration des phases Esquisse (ESQ), Avant-Projet (AVP) et Projet (PRO).

EPCI concerné : CABCS

Montant du marché : 57 987,00€ / solde à inscrire au BP 2023 : 32 775,00€.

Niveau de réalisation prévu à la fin 2023 : 100%.

Financement : AERMC 50%*, CD21 20% et SMABVD 30%.

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024.

-
- Poursuite « Étude pour la restauration morphologique de la Lauve en traversée urbaine de Ladoix-Serrigny » en phase opérationnelle avant travaux.

EPCI concerné : CABCS.

Montant du marché : 8 496,00€ / montant à inscrire au BP 2023 : 8 496,00€. (SETEC HYRADRATEC).

Niveau de réalisation prévu à la fin 2023 : 100%

Financement : SMABVD 100%.

-
- Étude d'élaboration d'une stratégie d'entretien à l'échelle du territoire sur 400 km de cours d'eau (Programme Pluriannuel d'Entretien / PPE) », élaboration et suivi des dossiers règlementaires auprès des services instructeurs (DDT, OFB).

EPCI concernés : Toutes (9).

Montant du marché : 90 630,00€ (PCM ENVIRONNEMENT). Montant à inscrire au BP 2023 : 40 000,00€.

Niveau de réalisation prévu à la fin 2023 : 50%

Financement : AERMC 50%*, CD21 10% et SMABVD 40%

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024

Missions menées en interne préalablement à des travaux ou des études externalisées

- Étude pour la mise en place d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle du bassin versant.

Opérations préalables réalisées en régie : Validation des besoins de l'étude auprès des partenaires technique et financier, Rédaction du cahier des charges ; Élaboration du dossier de consultation pour les entreprises ; Sélection et mandatement du bureau d'études.

EPCI concernés : Toutes (9).

-
- Étude opérationnelle pour une restauration hydromorphologique de la Bouzaize à Aignay, dans le cadre de la poursuite des travaux d'arasement du seuil d'Aignay.

EPCI concerné : CABCS.

-
- Étude préalable pour une reconnexion d'un ancien méandre sur la Dheune à Saint-Loup-Géanges.

EPCI concerné : Grand Chalon.

-
- Étude préliminaire avant travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancien déversoir du Moulin Joly sur la Dheune à Dennevy.

EPCI concerné : Grand Chalon.

-
- **Pilotage d'un groupe de travail pour la mise en place d'une gestion sédimentaire sur la Dheune, au niveau de Saint-Julien-sur-Dheune en collaboration avec VNF.**

EPCI concerné : CUCM.

Suivi du débit des cours d'eau en période d'étiage

- **Suivi assuré sur la période mai / octobre (*observation à partir de 37 stations*) à l'échelle du Bassin Versant et partage des données avec les services de l'Etat (OFB, DDT). Rédaction d'un rapport pour l'AERMC.**

EPCI concernés : Toutes (9).

Opérations d'entretien gérées en interne : 46 000,00€ au BP 2023 / Aucun subventionnement

- **Travaux d'entretien de la ripisylve et retrait des embâcles.**

EPCI concernés : Potentiellement toutes (9).

Montant inscrit au BP 2023 : 36 000,00€

Financement : SMABVD 100%

-
- **Travaux de gestion des dépôts sédimentaires, 3 sites ont actuellement été identifiés.**

EPCI concernés : CUCM / CABCS.

Montant inscrit au BP 2023 : 5 000,00€

Financement : SMABVD 100%

-
- **Travaux de confortement des berges d'un chemin communal sur la Cosanne à Cormot-Vauchignon.**

EPCI concerné : CABCS.

Montant inscrit au BP 2023 : 5 000,00€.

Financement : SMABVD 100%.

Opérations d'aménagement et restauration suivies en interne : 260 000,00€ au BP 2023 / Subventionnement attendu : 189 658,00€

- **Travaux de reconnexion d'un ancien méandre sur la Dheune à Saint-Loup-Géanges.**

EPCI concerné : Grand Chalon.

Montant inscrit au BP 2023 : 55 000,00€.

Financement : AERMC 50%*, Région BFC 30% et SMABVD 20%.

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024.

-
- **Travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancien déversoir du Moulin Joly sur la Dheune à Dennevy.**

EPCI concerné : Grand Chalon.

Montant inscrit au BP 2023 : 20 000,00€.

Financement : AERMC 100%*.

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024.

-
- **Travaux de restauration de la Lauve à Ladoix-Serrigny.**

EPCI concerné : CABCS.

Montant inscrit au BP 2023 : 25 000,00€.

Financement : AERMC 50%*, SMABVD 50%.

(*) action inscrite dans le cadre du contrat de bassin 2022-2024.

Finalisation des travaux de mise en défens de la Dheune et installations d'abreuvoirs débutées en 2022, sur les communes de Saint-Martin-en-Gâtinoi et Saint-Jean-de-Trézy. (2,5 km de cours d'eau concerné).

EPCI concernés : CUCM / CCGAM et CCSDB

Montant inscrit au BP 2023 : 54 000,00€.

Financement : Région BFC 80%, SMABVD 20%.

- **Mise en défens et installations d'abreuvoirs sur les communes de Palteau et Ebaty (4,7 km de cours d'eau concerné).**

EPCI concernés : CCSDB et CABCS

Montant inscrit au BP 2023 : 60 000,00€.

Financement : Région BFC 80% et SMABVD 20%.

Poursuite de l'appropriation du territoire suite à l'extension du périmètre

Communauté urbaine Creusot Montceau, Communauté de communes Grand Autunois Morvan, Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise, Communauté de communes de Pouilly en Auxois et Bligny sur Ouche, Communauté de communes Rives de Saône.

Equipements pour le syndicat : 3 500,00€ au BP 2023

- **Achat d'équipement :**
 - o Drone (financement possible dans le cadre d'un projet) ;
 - o Courantomètre.

Montant inscrit au BP 2023 : 3 500,00€

Financement : SMABVD 100%.

Formation technique des agents : 2 500,00€ au BP 2023

- **Amélioration des compétences des 2 agents du syndicat via des formations à thématiques intéressantes repérées en cours d'année :**

Montant inscrit au BP 2023 : 2 500,00€.

Financement : SMABVD 100%.

Lutte contre les espèces animales envahissantes : 4 000,00€ au BP 2023

- Régulation des espèces animales envahissantes telles que le ragondin et le rat-musqué avec le concours des associations de piégeurs agréés –

Montant inscrit au BP 2023 : 4 000,00€.

Financement : SMABVD 100%.

Action d'information / formation des élus : 5 000,00€ au BP 2023

- Sensibilisation des élus sur la réglementation et le bon fonctionnement des cours d'eau. Apports de connaissance et visites de sites restaurés.

Montant inscrit au BP 2023 : 5 000,00€.

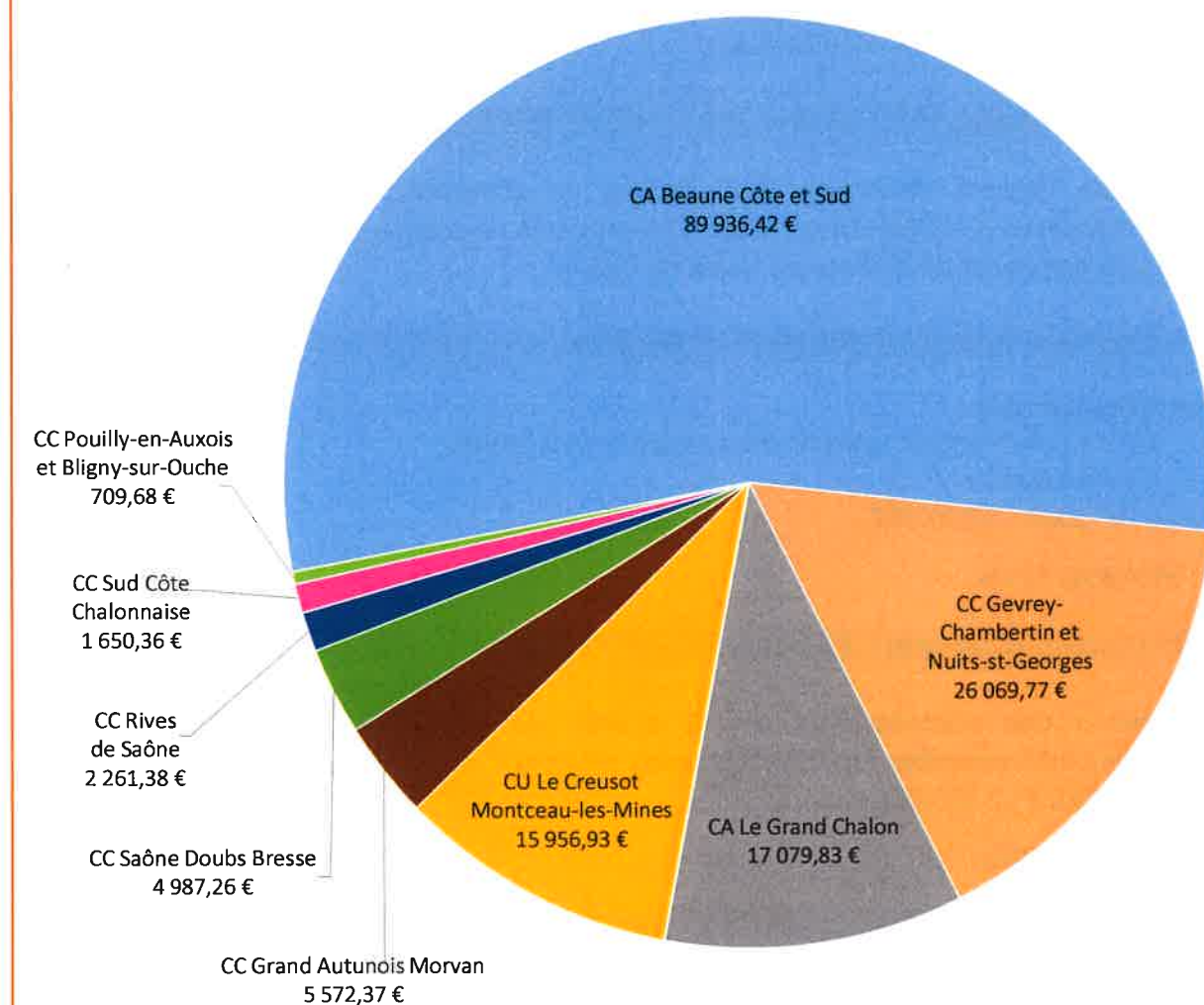
Financement possible : AERMC 70% (possible dans le cadre du contrat) et SMABVD 30 %.

Contributions des collectivités adhérentes

Selon les dispositions de l'article 8-2 des statuts du syndicat, les membres adhérents contribuent au titre des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon la clé de répartition suivante : 60% population BV, 20% linéaire de berges et 20% superficie.

Le montant de l'appel à contribution est maintenu pour la 3^{ème} année consécutive au même montant : 164 224,00€ à répartir entre les 9 EPCI-FP
(Pour mémoire, ce montant reste inférieur de 35% à ce qui était prévu dans l'étude de préfiguration préalable à l'exercice de la compétence Gemapi réalisée en 2018 à l'échelle du bassin versant).

Répartition des contributions des EPCI-FP



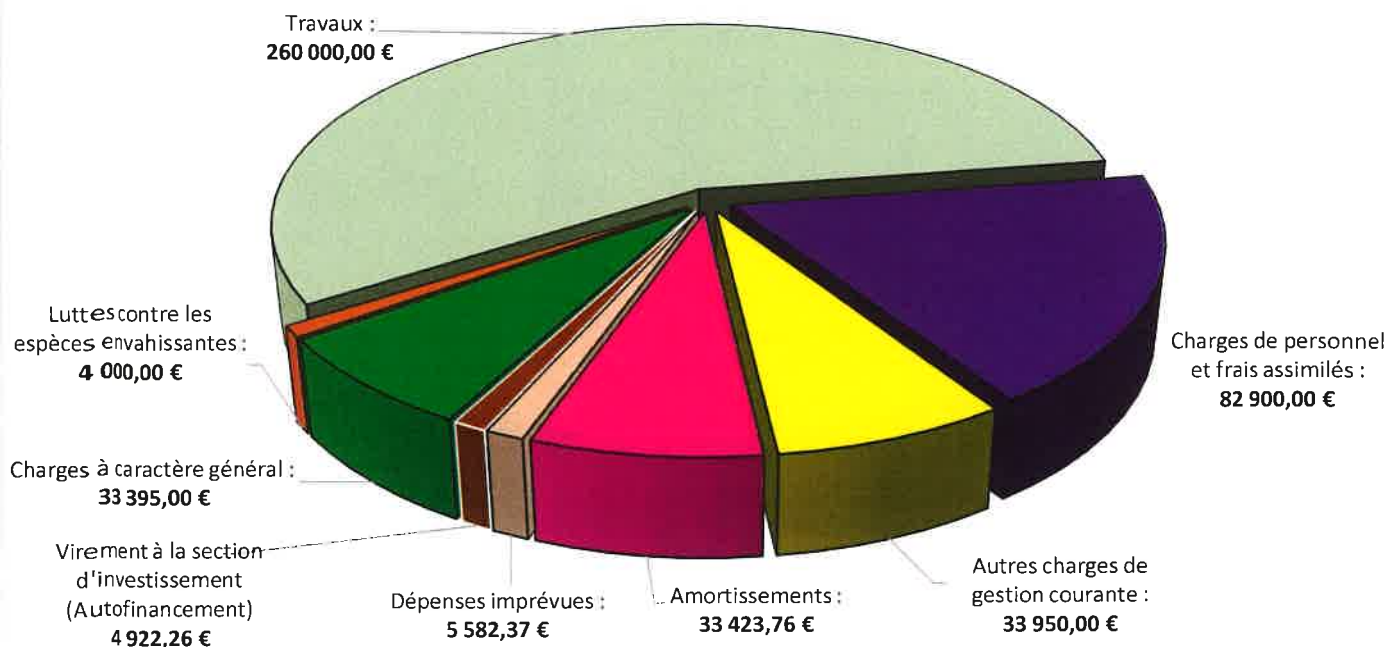
Le montant de l'appel de fonds arrêté à 164 224,00 €, correspond à 28% du montant global du budget 2023 (Investissement et fonctionnement cumulés : 580 414,00 €).

Section de fonctionnement

Évaluation des dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 458 173,39 € et se répartiraient par chapitre de la manière suivante :

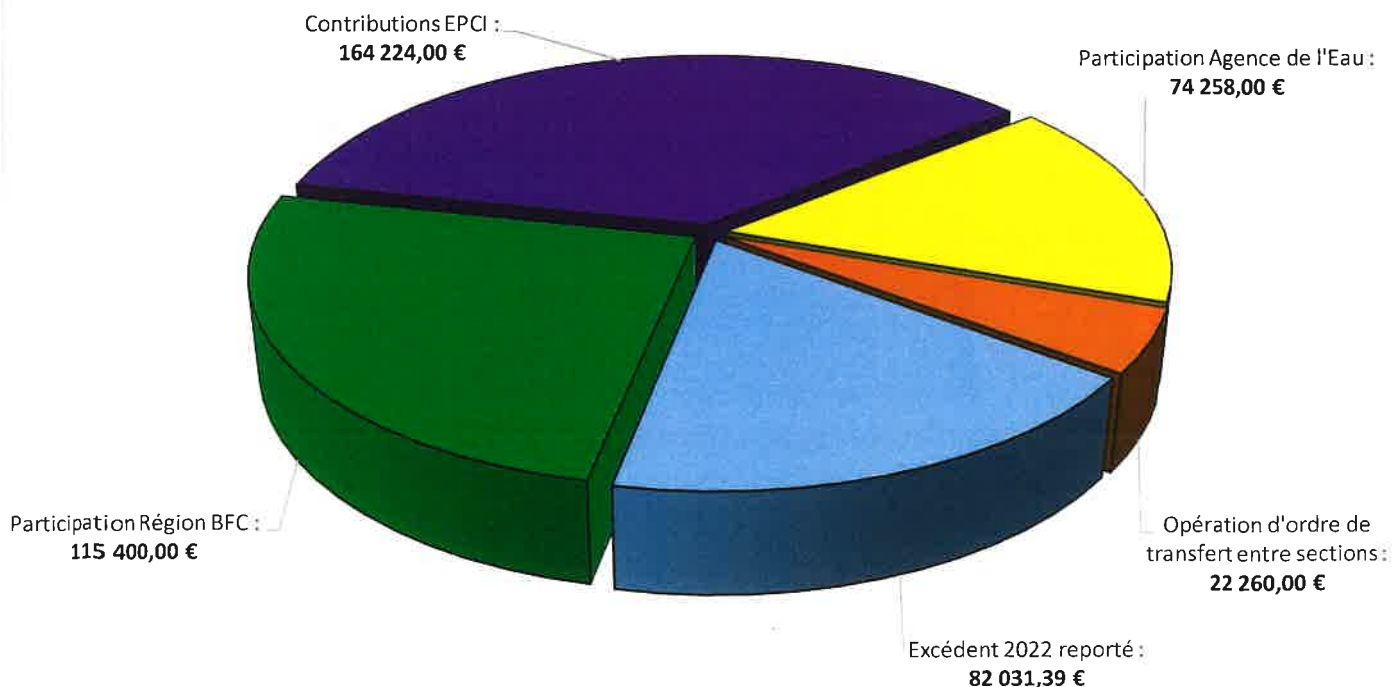
Dépenses de fonctionnement : 458 173.39€



Évaluation des recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèveraient à 420 591,02 € et se répartiraient par chapitre de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement : 458 173.39€

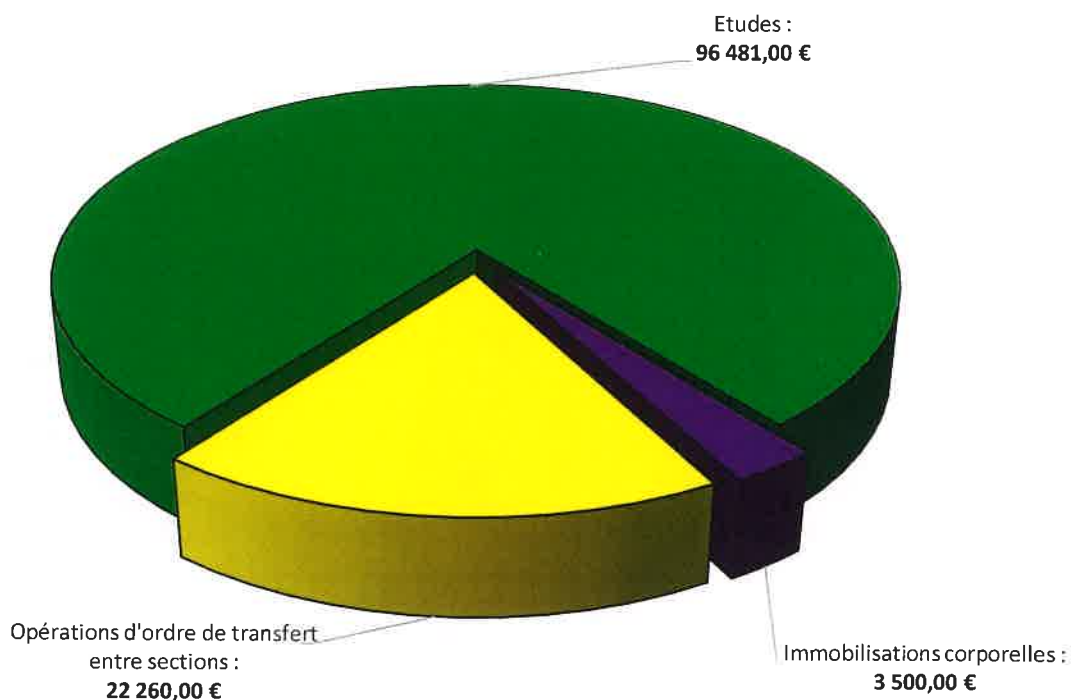


Section d'investissement

Évaluation des dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à 122 241,00 € et se répartiraient par chapitre de la manière suivante :

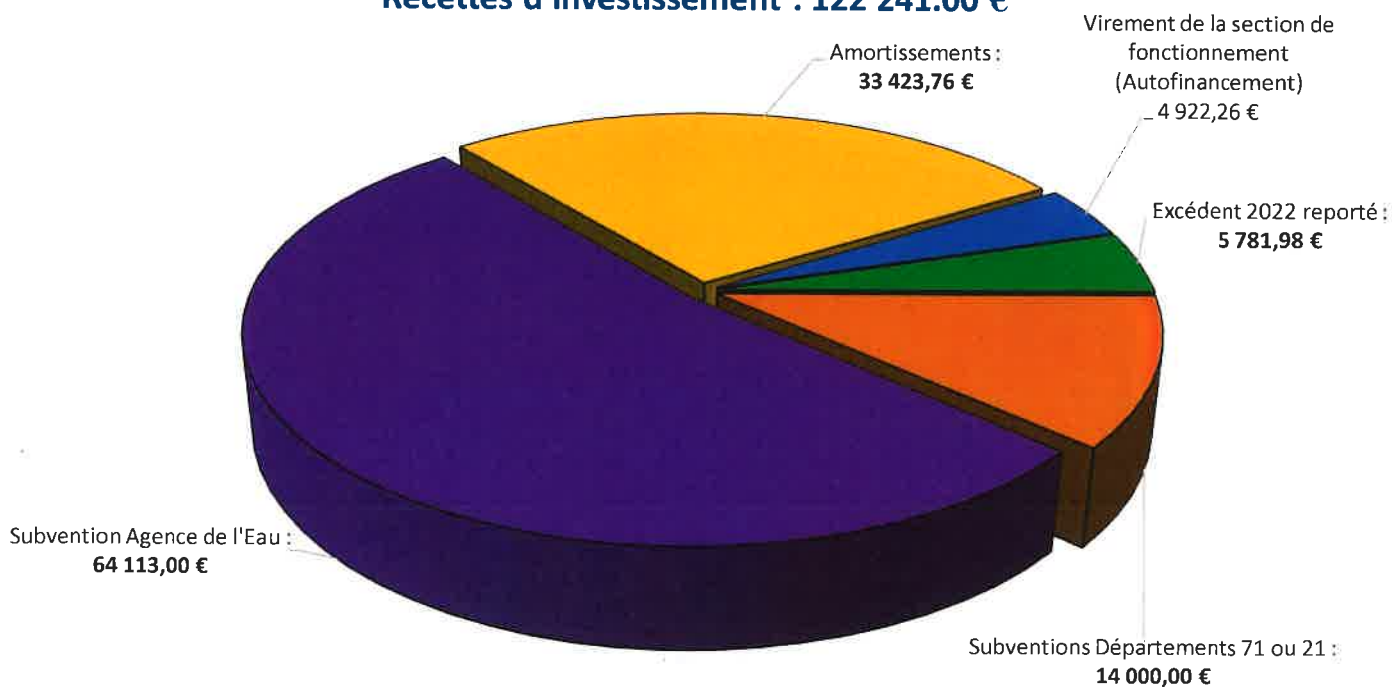
Dépenses d'investissement : 122 241.00€



Évaluation des recettes

Les recettes d'investissement s'élèveraient à 122 241,00 € et se répartiraient par chapitre de la manière suivante :

Recettes d'investissement : 122 241.00 €



1

1

- 1

1

- 1

DÉCISION

Il est proposé aux délégués syndicaux :

- ✓ De prendre acte de la tenue du débat ;
- ✓ D'adopter le rapport sur les orientations budgétaires 2023 ;
- ✓ De valider le montant de l'appel à contribution 2023 auprès des EPCI adhérents à hauteur de 164 224,00€ et d'autoriser le Président à en solliciter le règlement selon la clé de répartition prévue par les dispositions de l'article 8-2 des statuts du Syndicat.
- ✓ D'autoriser le Président à solliciter toutes les subventions pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévus au DOB auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, des Conseils Départementaux de Côte d'Or et de Saône et Loire.

NOTES :

